Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Projet et engagement pour le 1e degré commun. Dispositifs d'inclusion et de différenciation 2013-2014 et 2014-2015

Charlier, Eveline; Baudson, Claire; Dorbolo, Fabienne; Piedboeuf, Régis

Publication date:
2014

Document Version
Première version, également connu sous le nom de pré-print

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Charlier, E, Baudson, C, Dorbolo, F & Piedboeuf, R 2014, Projet et engagement pour le 1e degré commun. Dispositifs d'inclusion et de différenciation 2013-2014 et 2014-2015: Premier rapport intermédiaire : rapport d'activité. Période du 1er novembre 2013 au 13 mai 2014 . Département Éducation et technologie (UNamur).

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 02. May. 2026

Département Éducation et Technologie
Formation continue
Evelyne CHARLIER, Directrice
Rue de Bruxelles, 61 – B-5000 NAMUR
Tél. : +32(0)81/72.50.67
Fax : +32(0)81/72.50.64
E-mail : evelyne.charlier@unamur.be
Site web : www.unamur.be/det

Recherche-accompagnement en éducation 2013-2015

Recherche-accompagnement n° 152/2013
Projet et engagement pour le 1e degré commun.
Dispositifs d'inclusion et de différenciation 2013-2014 et 2014-2015
Prolongation de la recherche-accompagnement de projets de différenciation pédagogique au sein du 1er degré commun de l'enseignement secondaire 2011-2013

Premier rapport intermédiaire : rapport d'activité
Période du 1er novembre 2013 au 13 mai 2014

Promoteur : **Professeur Evelyne Charlier**

Chercheurs-accompagnateurs : **Claire Baudson**
Fabienne Dorbolo
Régis Piedboeuf

Introduction

L'école ne peut faire fi des évolutions sociétales que nous connaissons : l'hétérogénéité des publics scolaires, la reconnaissance des différentes formes d'apprentissage,… Celles-ci entraînent par ailleurs un questionnement prégnant sur l'évolution du métier d'enseignant.
Les établissements scolaires tentent de répondre au mieux à ces nouvelles réalités à travers des projets en lien avec la spécificité de leur contexte. Consciente de ces changements, l'Administration de l'Enseignement obligatoire a lancé un premier appel à projets en mai 2011. Celui-ci proposait à dix-neuf écoles pilotes de la Fédération Wallonie-Bruxelles un accompagnement universitaire pour soutenir le développement de projets pédagogiques innovants permettant de mieux appréhender la question de l'hétérogénéité au 1er degré de l'enseignement secondaire. Une recherche-accompagnement a permis d'analyser ces dispositifs innovants et de les modéliser. Les résultats de cette recherche-accompagnement ont contribué à mettre en évidence des pistes de travail sur lesquelles le gouvernement a élaboré un plan d'actions visant à procéder à des ajustements et des propositions décrétales pour améliorer le fonctionnement du 1e degré. Dans ce cadre, une prolongation de cette 'recherche-accompagnement de projets de différenciation pédagogique au sein du 1er degré commun de l'enseignement secondaire' a été proposée pour l'année 2013-2014. Quarante et une écoles ont répondu à l'appel d'offre de 'maillages' des établissements.

Plus spécifiquement, les objectifs généraux de cette prolongation du projet 'd'inclusion et de différenciation 2013-2015' sont d'apporter un soutien aux innovations pédagogiques et organisationnelles par la constitution de maillages entre des établissements scolaires (mise en réseaux de 6 à 8 établissements). Au centre de ce projet, l'apport de ressources extérieures, la mutualisation des pratiques, la création de lieux d'échanges entre les différents acteurs scolaires et extra-scolaires visent à développer la collaboration et la concertation entre tous les acteurs du système éducatif. Il s'agit également de soutenir les établissements scolaires dans la mise en œuvre des mesures reprises dans la note d'orientation, devenue décret le 10 avril 2014.

Le projet s'articule autour de trois axes : un axe 'encadrement et soutien', un axe 'recherche' et un axe 'collaboration' entre les différents acteurs éducatifs. Il vise la mise en place de lieux d'échange et de formation au niveau territorial d'une part, et, d'autre part, la formalisation de dispositifs d'inclusion et de différenciation pédagogiques.

Après sept mois d'un travail d'accompagnement, de gestion, d'animation des maillages d'écoles, nous proposons un premier rapport qui rend compte des activités menées de novembre 2013 à mai 2014, ainsi que des informations actuellement recueillies. Un travail de suivi des projets et d'analyse sera réalisé de juin à novembre 2014, et proposé dans un second rapport. L'année scolaire 2014-2015 nous permettra d'enrichir les informations récoltées, de les préciser et de formaliser la mise en place des mesures proposées par le nouveau décret du 1er degré du 10 avril 2014 et des résultats obtenus.

Le présent rapport se compose de deux parties : la première reprenant l'ensemble des activités d'accompagnement menées de novembre 2013 à mai 2014, la seconde présentant une description et une première analyse des activités menées.

1. Méthodologie de la recherche accompagnement

Le travail de recherche-accompagnement des dispositifs d'inclusion et de différenciation au sein du 1e degré s'articule autour d'une méthodologie à deux facettes : un axe accompagnement et un axe recherche.

D'une part, le volet accompagnement vise à soutenir les équipes de direction et les équipes opérationnelles dans l'implémentation de leurs projets d'inclusion et de différenciation pédagogique et organisationnelle au sein du 1er degré (par exemple, en leur proposant des temps de réflexion sur leurs pratiques et des pistes de travail sur la mobilisation de l'équipe pédagogique à travers l'outil PAC, sur l'accrochage scolaire par la mise en place d'un PIA, sur l'évaluation des dispositifs et des projets mis en place lors des réunions d'accompagnement, sur les premières régulations de dispositifs initiés à partir d'échanges avec les collègues d'autres écoles, et sur la collaboration avec des acteurs tels que les CPMS, les SAS, les AMO etc.).

D'autre part, la facette recherche vise à récolter des informations pour comprendre, modéliser les situations d'enseignement en lien avec les dispositifs d'inclusion et différenciation, et dégager des pistes de régulation du système scolaire.

1.1. Axe accompagnement

Le travail d'accompagnement inter-établissements des équipes de direction et opérationnelles est conçu comme un lieu d'intervision des différents projets mis en place ou à organiser au sein des écoles (travail collaboratif - PAC -, suivi individuel - PIA -). Il favorise la communication sur les projets, permet d'organiser des échanges de pratiques, de susciter une réflexion sur les dispositifs mis en place, d'identifier les conditions favorables à leur développement, d'envisager des pistes pour renforcer ou améliorer ceux-ci, et de proposer des outils méthodologiques.

La méthodologie utilisée lors des rencontres permet d'obtenir des informations sur les spécificités de chaque école, sur les projets développés en termes de PAC, de PIA, de travail sur l'identité professionnelle des enseignants et sur l'organisation du temps scolaire, ainsi que sur leur opérationnalisation et leur régulation dans une perspective de recherche.

Les rencontres avec les équipes opérationnelles des écoles visent à soutenir les dispositifs mis en place pour l'accrochage scolaire et l'atteinte des compétences socles par les élèves au 1er degré. Il s'agit aussi d'accompagner les équipes pédagogiques dans leur démarche d'analyse des projets et de réflexion sur leurs pratiques professionnelles.

Pour inscrire le travail d'accompagnement des écoles dans la durée, des rencontres avec les conseillers pédagogiques et les inspecteurs sont planifiées en 2014-2015. Ils sont préalablement invités à la journée plénière du 28 mai 2014.

Suite aux rencontres de l'année 2013-2014, les établissements sont demandeurs de disposer d'une plateforme informatisée (Drop Box) qui vise à soutenir la dynamique d'échanges entre les différentes équipes, à mettre à disposition une banque de ressources en ligne, et à

récolter des données sur les perspectives de travail, les projets et les questionnements de ses utilisateurs (équipes de direction, équipes opérationnelles, etc.).

1.2. Axe recherche

De par son approche et ses questionnements, la recherche est principalement qualitative.

La récolte des données est effectuée via plusieurs moyens: les informations recueillies lors des accompagnements inter-établissements, les documents de travail et les outils proposés par les écoles, les caractéristiques des établissements observées par les accompagnateurs dans les écoles lors des réunions sur site.

Les thématiques travaillées lors des rencontres visent à apporter un éclaircissement qualitatif sur la différenciation et l'inclusion pédagogique, et sur des indicateurs favorisant la mise en place des dispositifs y afférant...

A la date du 28 mai 2014, lors de la journée plénière de clôture de la première année du projet, il nous sera, dès lors, possible de rendre compte d'un premier aperçu d'une série d'éléments touchant aux diverses pratiques d'inclusion et de différenciation pédagogiques

2. Liste des activités réalisées de novembre 2013 à mai 2014

Des activités ont été organisées de novembre 2013 à mai 2014 pour rencontrer les équipes des 41 établissements scolaires en projet, créer un réseau entre les différents acteurs, développer un échange de pratiques et d'informations utiles à la recherche et nourrir la réflexion sur la réforme du 1er degré commun. Certaines thématiques ont été particulièrement travaillées (PIA, PAC, identité professionnelle, P45, adhésion des équipes au projet), favorisant le développement professionnel des équipes en projet.

2.1. Rencontre plénière du 13 novembre 2014 – Voir programme en annexe

Une rencontre plénière a été planifiée pour donner une information générale sur le projet de recherche-accompagnement concernant les dispositifs d'inclusion et de différenciation pédagogiques au 1e degré, et répondre aux différentes questions et interpellations des établissements scolaires, préalablement à la mise en projet.

Cette première réunion a permis à Monsieur Alain Maingain, chef de Cabinet adjoint de l'enseignement secondaire de présenter le cadre institutionnel dans lequel le projet de recherche-accompagnement s'inscrit ainsi que l'objectif visé. Elle a aussi été le lieu où Madame Evelyne Charlier, directrice du département Education et Technologie de l'Université de Namur a défini les modalités organisationnelles de l'accompagnement des équipes de direction et des équipes opérationnelles.

Dans le cadre d'ateliers de travail, les équipes opérationnelles et de direction ont échangé sur les premiers éléments descriptifs des projets d'inclusion et de différenciation

pédagogiques déjà mis en place ou à développer dans les prochains mois au sein de leur établissement, et ont favorisé un premier échange de pratiques entre les différentes écoles.

2.2. Rencontres inter-établissements des équipes de direction (4 groupes x 1 rencontre) - Voir programme en annexe

Ces rencontres se sont déroulées en quatre groupes de travail composés chacun des directions de dix établissements scolaires, regroupés en fonction du critère géographique de proximité. L'objectif de ces réunions de travail visait à rappeler et à expliquer précisément les mesures et les engagements pris par les écoles pilotes en matière de projets pédagogiques à mettre en œuvre dans le cadre de la réforme - voir document synthèse des mesures et engagements en annexe -, à recueillir les informations concernant les actions déjà mises en place, à travailler et à échanger sur les questions qui se posaient. Un temps de débat a également eu lieu sur les objectifs et les modalités d'application du PAC, ainsi que sur les pistes de travail à dégager pour permettre de réfléchir collégialement à sa mise en œuvre au sein des écoles.

2.3. Rencontre inter-établissements des équipes pédagogiques opérationnelles (6 groupes x 4 rencontres) - Voir programme en annexe

Les équipes pédagogiques ont été invitées à participer de janvier à mai 2014 à quatre demi-journées de travail. Six groupes d'environ sept écoles ont été constitués en fonction de la proximité géographique dans le groupe, de la présence d'au moins une école ayant précédemment participé à la recherche-accompagnement de différenciation au sein du 1e degré 2011-2013 et en veillant à la représentativité de tous les réseaux. Trois à quatre membres de l'équipe pédagogique de ces établissements se sont rencontrés avec les accompagnateurs du DET et de l'IFC. L'objectif de ces réunions était l'échange de pratiques pédagogiques entre les équipes opérationnelles du projet en lien avec les objets de la réforme du 1e degré, la mise en évidence des éléments porteurs et des difficultés rencontrées par les enseignants dans le cadre de la mise en place de ces innovations, et le partage de propositions en termes de ressources pédagogiques. Les thèmes de travail portaient sur la mise en place d'un plan d'actions collectives (PAC) suscitant le travail collaboratif et la mise en actions du projet d'établissement, sur la création et l'utilisation du plan individualisé d'apprentissage (PIA) et sur son implication dans le processus de différenciation, sur un questionnement autour de l'identité professionnelle des enseignants, et en lien avec la mise en place de dispositifs innovants, sur le projet de réorganisation du temps scolaire en périodes de 45 minutes (P45).

Les réunions avaient lieu à tour de rôle au sein des établissements scolaires afin de découvrir leurs réalités environnementales et organisationnelles. L'après-midi, des visites ont été proposées par les écoles accueillantes afin de faire découvrir les spécificités de chaque établissement aux participants aux réunions.
Les informations recueillies, échangées et débattues lors de ces rencontres ont favorisé un premier travail de formalisation des dispositifs innovants et de mise en réseau des écoles en projet.

L'équipe du DET en partenariat avec des formateurs de l'IFC ont animé 28 rencontres et accompagnés les équipes opérationnelles, porteuses des projets d'inclusion et de différenciation pédagogiques.

De nouvelles rencontres sont déjà programmées pour l'année 2014-15. Des demandes en termes de contenu de travail (démarche orientante, formes d'apprentissage multiples, travail collaboratif, partage d'expériences et d'outils avec les écoles partenaires) et de modalités d'accompagnement (temps de travail plus long des rencontres avec les accompagnateurs, mise en place d'une plateforme informatisée d'échanges) ont également été formulées.

2.4. Réunions avec l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC)

Une dizaine de rencontres avec les formateurs de L'IFC ont eu lieu. Il s'agissait tout d'abord d'organiser le partenariat en définissant le cadre, les objectifs, les modalités et le rôle de chacun des partenaires IFC et DET. Des réunions de préparation des rencontres plénières de novembre 2013 et de mai 2014 ainsi que des temps d'organisation et de débriefing des quatre temps de rencontres organisés pour les six groupes d'équipes opérationnelles nous ont amené à travailler en collaboration les thèmes du PAC, du PIA et du travail collaboratif et de la cohésion d'équipe. En cours d'année, nous avons également analysé les besoins et les thématiques de travail spécifiques à chaque groupe de travail, ainsi que le travail sur le temps scolaire, et la question de l'identité professionnelle. Deux jours de travail en commun sont prévus en juin 2014 afin d'évaluer notre collaboration, mais surtout de préparer les réunions des équipes opérationnelles 2014-2015 en fonction des attentes et des demandes de chacun des groupes.

2.5. Rencontres avec les Hautes Écoles

Une rencontre avec des représentants des quatre Hautes Écoles partenaires dans le cadre du projet de différenciation pédagogique au sein du 1e degré commun de l'enseignement secondaire (2011-2013) a été organisée pour faire le bilan du travail de collaboration mené les deux années précédentes, et pour définir les modalités de la collaboration actuelle avec l'équipe du DET.

La rencontre s'est déroulée en janvier 2014 avec la participation de représentants de la Haute École Albert Jacquard, de la Haute École Namur-Liège-Luxembourg, de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak, et de la Haute École Libre Mosane. L'objectif de la réunion visait une présentation du projet d'inclusion et de différenciation au 1e degré (2013-2015), une information sur le cadre officiel dans lequel il s'inscrit et la mise en perspective de liens avec la formation initiale actuelle des enseignants sur les thématiques de la différenciation, de l'inclusion, de l'orientation positive et de l'accrochage scolaire à travers le PIA.

Une deuxième rencontre est prévue en juin pour définir plus en détail les modalités de la collaboration et les objectifs poursuivis par chaque partenaire pour 2014-2015.

2.6. Liste des activités de développement professionnel de l'équipe du DET

Au cours de la recherche-accompagnement, les membres de l'équipe du DET ont suivi différentes activités de développement professionnel en lien avec le projet :

- Luc Van Campenhoudt, professeur émérite à l'Université Saint-Louis (novembre 2013), « Les difficultés de l'action collective dans le système scolaire ».
- Eric Flavier, Professeur à l'Université de Strasbourg (février 2014) « Analyse du décrochage scolaire chez les élèves du secondaire ».
- Suzanne Guillemette, Professeur à l'Université de Sherbrooke (janvier 2014) « Accompagnement collectif en milieu scolaire et gestion différenciée de l'activité éducative chez les directeurs d'établissement ».

2.7. Présentations de la recherche-accompagnement à différents partenaires

- Présentation à l'équipe de la zone de Namur
    - Présentation à la direction du service (Thérèse Lucas)
    - Animation de l'assemblée générale des médiateurs autour de la présentation des deux recherches, du rôle de l'accompagnement de projet et d'équipes, et mise en perspective de possibles collaborations.
- Présentation et objectifs de la recherche-accompagnement à Monsieur Hastrais du Conseil de l'éducation et de la formation
- Présentation et objectifs de la recherche-accompagnement à Hélène Miot conseillère pédagogique du Hainaut pour favoriser la cohérence de l'accompagnement de projet d'établissements
- Présentation de la circulaire 4400 en plateforme de concertation « Ecole-lien » de Chimay

3. Bilan des activités menées de novembre 2013 à mai 2014

Introduction

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un aperçu des thématiques qui ont été travaillées lors des 28 réunions d'accompagnement inter-établissement avec les équipes de direction et les équipes opérationnelles entre novembre 2013 et avril 2014.

La récolte des informations a été effectuée de différentes manières. Les données fournies sur les projets réalisés par les écoles ont été relevées lors des rencontres inter-établissements. Dans de nombreux cas, nous avons recueilli les outils et les documents explicatifs des innovations mises en place au sein des écoles. Enfin, nous avons également demandé aux participants de nous communiquer des travaux réalisés en écoles, complémentaires à leur présentation en groupe de travail.

En tenant compte de ces récits d'expériences, nous avons synthétisé les informations recueillies sur les dispositifs déjà travaillés, mis en œuvre, ou en voie de l'être au sein des

écoles pilotes. Étant encore à la phase d'information, de mise en réflexion et d'ébauche du travail et de recueil des données, nous présentons uniquement les dispositifs innovants qui ont été abordés et débattus dans l'ensemble des groupes de travail de novembre 2013 à avril 2014.

Dans cette présentation des dispositifs d'inclusion et de différenciation, nous présentons les résultats des travaux menés sur le PAC, le PIA, l'identité professionnelle des enseignants, la modification du temps scolaire en périodes de 45 minutes, et la cohésion d'équipe, et ce, à partir des réalités de terrain relatées par les équipes en projet, échangées, analysées et débattues lors des rencontres des groupes de travail.
Ces thématiques abordées par les 41 écoles, concernent l'inclusion et la différenciation pédagogique à partir des dimensions institutionnelles, organisationnelles, pédagogiques, culturelles (culture d'établissement) et professionnelles (identité professionnelle).

3.1. Le PAC

Un document synthèse reprenant le cadre institutionnel du plan d'actions collectives a été présenté à la première réunion des chefs d'établissement et, à leur demande, à celle des équipes opérationnelles.
Lors de ces rencontres, les objectifs du PAC, ainsi que ses fonctions et ses modalités de mise en œuvre au sein des établissements ont été travaillés par tous les groupes.

Pour rappel, le PAC, comme présenté dans la circulaire 4400, constitue une formalisation d'actions envisagées en concertation entre les divers acteurs (direction, équipe éducative, ..) du 1er degré en vue de rencontrer les divers objectifs qui sous-tendent les valeurs portées par le projet d'établissement et pédagogiques spécifiques à chaque école.

Pour les directions, un travail d'analyse stratégique de la présentation du PAC à l'ensemble de l'équipe éducative et les questions qui en découlent ont été abordées. Nous avons débattu sur la philosophie du PAC, sur le PAC en tant qu'outil d'actions collégiales et de cohérence, contextualisé et envisagé non pas comme une contrainte administrative mais comme une opportunité de pilotage, sur le PAC comme repère en évolution constante. D'autres dimensions du PAC ont été travaillées, à savoir, la motivation de l'équipe autour du PAC, l'optimisation des actions déjà en place au sein des écoles, la pérennisation des groupes de travail sur le PAC, le lien entre le PAC et le PIA, le PAC en tant qu'outil de communication et de collaboration avec les partenaires extérieurs et les parents, le PAC comme espace de liberté qui offre du sens aux actions et qui ouvre le champ des possibles en ce qui concerne les marges organisationnelles (grille horaire), la formalisation du PAC, le suivi de la mise en œuvre en place du PAC et son évaluation, le 'peu' ou le 'pas' d'adaptation des structures scolaires et des moyens pour mettre en œuvre le PAC, le soutien de l'inspection à la mise en œuvre du PAC, les demandes de formation collective au niveau de l'élaboration du PAC.

Schématisation du PAC dans l'organisationnel comme situé lors des rencontres inter-établissements des équipes de directions[1] :

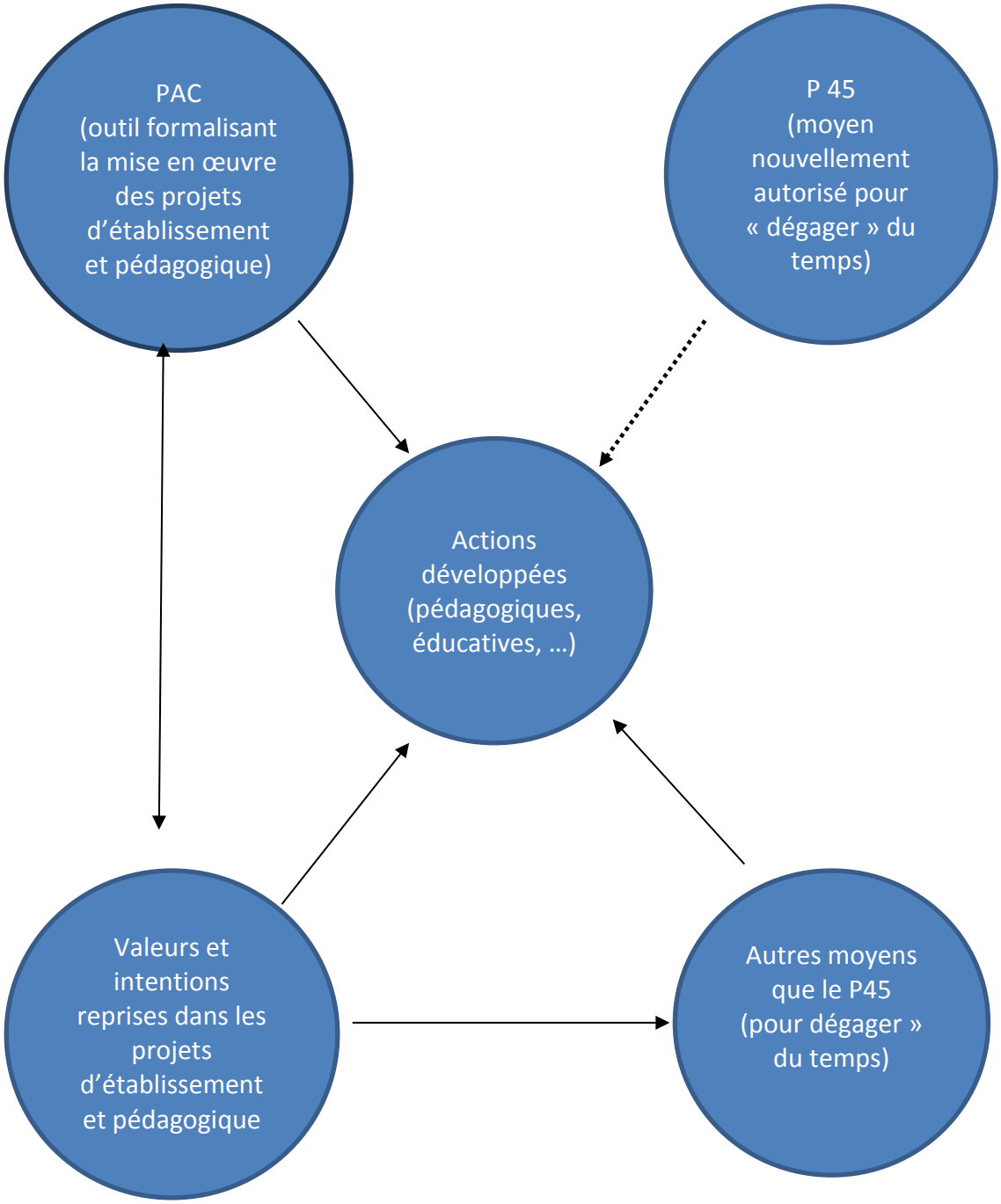

[1] La ligne à double sens montre que le PAC et les projets d'établissements et pédagogiques sont complémentaires. Même si le PAC est un nouvel outil, il s'appuiera sur ce qui est décrit dans les projets d'établissements et pédagogiques et ces derniers pourront également évoluer en fonction du PAC.
La ligne en pointillé signifie que la mise en place d'un P45 reste facultative et n'est qu'un moyen organisationnel parmi d'autres pour « dégager » du temps au service des actions envisagées dans le PAC.

La mise en œuvre de cet outil ne va pas sans poser diverses questions à la fois explicatives, mais aussi informatives sur les champs pédagogiques, identitaires, organisationnels et institutionnels comme le montre la synthèse des questions qui ont émané de ces rencontres avec les équipes de directions.

La schématisation montre donc le PAC comme un outil permettant la visualisation et la mise en œuvre des objectifs poursuivis par chaque établissement dans ses projets d'établissement et pédagogique à travers des actions concrètes. Le travail de réflexion, à ce premier stade d'appropriation du PAC, a donc surtout porté sur des exemples d'éléments de contenu qui pourraient structurer le squelette du PAC, ainsi que sur ses aspects formels. La définition donc des actions menées et à mener constitue un 'incontournable' dans la réflexion précédant la rédaction du PAC.

Ces actions se traduisent par la mise en œuvre de moyens divers (pédagogiques et éducatifs au sein de l'organisationnel) permettant la concrétisation des objectifs poursuivis par chaque établissement repris dans son projet d'établissement et pédagogique.
C'est ainsi que le P45 (devenu possible sans dérogation ministérielle depuis la circulaire 4400) apparaît comme un moyen parmi d'autres de revisiter les rythmes scolaires au service d'un projet plus global. Cette réorganisation temporelle devant répondre à des besoins ou problématiques pédagogiques et éducatives propres à chaque établissement.

Suite aux rencontres des directions, les équipes opérationnelles ont poursuivi le travail par une présentation de l'état d'avancement de l'élaboration du PAC, par un catalogue d'expériences organisées par chacun des établissements scolaires, et par un échange de questions et de pratiques en lien avec les PAC. Des activités pédagogiques menées ou à mettre en œuvre ont été identifiées dans de nombreuses écoles afin de gérer le décrochage scolaire, réconcilier les élèves avec l'école, travailler les questions de l'orientation, du bien-être des élèves à l'école et de l'estime de soi, de l'identification des qualités des élèves, de la valorisation de leurs compétences et des intelligences multiples en lien avec les métiers de l'enseignement technique et professionnel, du coaching des élèves par les enseignants au sein de leur classe pour mettre en place un projet original.

D'autres projets, nombreux, en lien avec le PAC ont été mis en évidence, tels que des dispositifs de tutorat (méthode de travail, savoir-être), de la remédiation avec un binôme d'enseignants et des sessions d'examens 'bis' en juin, la découverte des différentes options de l'école durant les heures de cours, des stages organisés dans d'autres établissements scolaires, des activités complémentaires de soutien toute l'année en français, en mathématiques, et en langues, des cours de FLE, du renforcement lecture, de la remise en ordre des cours, des parcours d'apprentissages différenciés en fonction du rythme différent des élèves, des dispositifs spécifiques de remédiation avec tous les enseignants pendant une semaine entière et ce, deux fois par an, des conseils de discipline et d'accompagnement socio-éducatif, la création de SAS internes, la réalisation concrète d'un PAC sous forme d'une « Rosace » (remédiation, motivation, orientation, bien-être), la mise en place d'un porte-folio.

Suite à cet inventaire des activités pédagogiques et de projets déjà mis en place dans le cadre du PAC, des pistes de travail à venir ont été proposées à savoir celles d'un travail sur

l'évolution de l'identité professionnelle des enseignants, et sur la valorisation des différentes formes d'apprentissage et de compétences chez les élèves.

D'autres remarques et questions ont été soulevées telles que la nécessité de modifier l'organisation du temps scolaire pour mieux répondre aux nouveaux défis de l'enseignement, de cibler précisément les objets d'apprentissage des élèves, et de varier les méthodes d'apprentissage, de multiplier les 'paramètres' d'évaluation pour prendre en considération les compétences multiples des élèves. Il a été souvent rappelé aussi la nécessité de 'faire autrement' avec les jeunes d'aujourd'hui.

Des dimensions essentielles à travailler ont été relevées telles que la cohérence entre l'identité de l'enseignant et le projet dans lequel il s'investit (trouver les 'bons enseignants' pour les 'bons projets'), l'orientation vers un enseignement de plus en plus collectif, la nécessité de temps de formation et de développement de nouvelles pratiques pédagogiques, ainsi que l'analyse réflexive de « son » enseignement.

Rencontres inter-établissement des équipes de direction
Synthèse des questions relatives au PAC relevées à partir de la grille proposée aux équipes de direction

<table>
<tr><th colspan="6">QUESTIONS EXPLICATIVES</th></tr>
<tr><th>Pédagogique</th><th>Identité professionnelle</th><th>Organisationnel</th><th>Institutionnel</th><th colspan="2">Autres</th></tr>
<tr><td>Comment identifier les retombées positives des actes pédagogiques posés par les enseignants ?

Comment ne pas oublier dans une approche différenciée les élèves qui ne présentent aucun problème d’apprentissage ?

Comment rendre efficace le PAC ?</td><td>Comment amener les enseignants à se poser des questions réflexives sur la dimension ontologique, éducative et de l’apprentissage du métier ?

Comment interpeller l’identité professionnelle des enseignants en rapport au PAC ?

Comment les équipes éducatives vont-elles réagir ?</td><td>Comment faire du PAC un outil, non pas uniquement administratif, mais surtout de pilotage ?

Comment faire du PAC une réponse aux difficultés vécues à l’école ?

Comment définir notre liberté organisationnelle ?

Comment envisager la concertation et la coordination avec l’équipe éducative dans la perspective de la rédaction du PAC ?

Comment retranscrire tout ce qui se fait dans l’école ?

Comment engager les acteurs, les motiver ?

Comment rendre les enseignants acteurs des projets (« ne pas attendre les solutions sur un plateau ») ?

Comment faire du PAC une opportunité de partenariats avec des acteurs extérieurs à l’école ?</td><td>Pourquoi être obligé de rédiger un PAC ? («Temps de rédaction au détriment du temps consacré aux réflexions pédagogiques et actions menées »)

Comment gérer la multiplicité des documents administratifs ?</td><td colspan="2" rowspan="2">Comment rendre les parents acteurs dans la rédaction du PAC ?

Comment faire accepter certaines activités proposées aux élèves (ex. : activités d’orientation) aux parents ?</td></tr>
<tr><td colspan="2">Comment les enseignants peuvent-ils retirer des bénéfices du PAC ?

Comment faire du PAC un outil pour les enseignants ?</td><td colspan="3">Comment trouver des moments pour réfléchir au PAC ?

Comment évaluer le PAC ?

Comment faire évoluer le PAC dans le temps ?</td></tr>
</table>

QUESTIONS INFORMATIVES				
Pédagogique	Identité professionnelle	Organisationnel	Institutionnel	Autres
		Quand rédiger le PAC ? À force de mettre en place des projets, ne nous différencions-nous pas outre mesure par rapport aux autres écoles ?	Quelles différences doit-il y avoir entre le PAC et le projet d'établissement ? La répartition des matières des programmes peut-elle être adaptée en fonction du PAC ? Quels sont les échéanciers attendus pour la mise en œuvre du PAC ? L'orientation positive peut-elle s'intégrer dans la formation commune ? Quelle forme doit prendre le PAC ? Peut-on donner une forme telle qu'une affiche au PAC ? Quel est le sens du terme PAC ? (« Je le nommerais projet, partage d'expériences, réflexions pédagogiques ») Le PAC peut-il se résumer en un catalogue des possibles ? Est-on tenu de mener les différents possibles envisagés dans un PAC ? Peut-on différencier les années, les classes ou doit-on envisager le degré dans son ensemble ?	
		Quand rédiger le PAC, à quelle fréquence ?		N'est-on pas soumis à une culture descriptive de nos activités trop prégnante ?

À la lecture du schéma d'analyse des établissements en projet (*rapport final 2013*)[2] , on peut constater que nombre de questions concernant le PAC rencontrent des composantes des champs présentés, en l'occurrence :

- <u>Champ pédagogique :</u>

  Composante de la gestion de l'hétérogénéité[3] :

  - *Comment ne pas oublier dans une approche différenciée les élèves qui ne présentent aucun problème d'apprentissage ?*

- <u>Champ identitaire :</u>

  Facettes identitaires :

  - Comment amener les enseignants à se poser des questions réflexives sur la dimension ontologique, éducative et de l'apprentissage du métier ?

  Représentations :

  - Comment les équipes éducatives vont-elles réagir ?

  Développement professionnel :

  - Comment les enseignants peuvent-ils retirer des bénéfices du PAC ?

  - Comment faire du PAC un outil pour les enseignants ?

- <u>Champ organisationnel :</u>

  Leadership :

  - Comment faire du PAC un outil, non pas uniquement administratif, mais surtout de pilotage ?

  - Comment engager les acteurs, les motiver ?

  - Comment rendre les enseignants acteurs des projets (« ne pas attendre les solutions sur un plateau ») ?

  Fonctionnement d'équipe :

  - Comment envisager la concertation et la coordination avec l'équipe éducative dans la perspective de la rédaction du PAC ?

---

[2] Baudson, C., Dorbolo, F., Piedboeuf, R. (2013). Recherche-accompagnement des projets de différenciation pédagogique au sein du premier degré de l'enseignement secondaire (rapport final de recherche). Namur : Université de Namur, département Éducation et technologie.

[3] On constate, certes, un déséquilibre dans le nombre de questions portant sur les trois champs comme le montre le tableau synthèse. Les questions émanent, en effet, des équipes de direction qui dans un premier temps de questionnement vont surtout orienter leur réflexion sur le champ organisationnel dont elles sont les garant, mais d'autres questions portent aussi sur les deux autres champs du schéma d'analyse, ce qui montre de nouveau la dimension systémique du travail à envisager.

Partenaires :

- Comment faire du PAC une opportunité de partenariats avec des acteurs extérieurs à l'école ?

Enfin, d'autres questions s'inscrivent dans le cadre institutionnel qui portent à la fois sur le sens (questions explicatives) et sur des aspects pratiques (questions d'information).

3.2. Le PIA

Les partenaires de l'IFC ont présenté la philosophie du PIA et ses objectifs. Le contenu de la présentation portait sur ce qu'est le PIA, sur la mise en œuvre d'un PIA efficace, sur les différentes étapes de la démarche, sur le PIA comme outil 'd'inclusion scolaire', sur les liens entre le PIA et les partenaires externes (parents, CPMS, autres partenaires) et sur des propositions concrètes de PIA.

Des débats ont donc été menés sur le sens du PIA en tant qu'outil de soutien individualisé aux apprentissages, de lutte contre le décrochage scolaire, d'aide à une démarche d'orientation positive au terme du 1e degré, d'échanges entre les enseignants sur le parcours des élèves en difficulté.

Différents modèles de PIA ont été proposés par une quinzaine d'écoles qui les ont déjà travaillés et utilisés au sein de leurs établissements. S'en sont suivis des échanges de pratiques à partir des PIA déjà construits.

Les débats ont porté sur la déontologie nécessaire dans la mise en œuvre du PIA, sur les dimensions administratives à prendre en compte, sur les modèles multiples de PIA et les différentes formes qu'il peut prendre en fonction de l'établissement.

Les questions principales portaient sur l'adhésion de l'équipe éducative à l'outil PIA, sur la compréhension par chacun des acteurs (enseignants, élèves, partenaires internes et externes, parents) de son rôle en tant que soutien aux apprentissages et pas en tant que document administratif supplémentaire, sur la place spécifique du PIA aux côtés du bulletin traditionnel, sur le temps nécessaire à sa rédaction, sur les informations qu'il est important de voir figurer dans le PIA afin d'en faire un outil efficace dans l'accrochage scolaire, sur les moyens à mettre en place pour sa rédaction, son utilisation, et son originalité, sur le travail à mener pour impliquer les élèves dans son élaboration en lien avec leurs projets scolaires, et sur sa gestion en conseil de classe.

Plus précisément, des questions portaient sur les buts recherchés dans la mise en place du PIA et sur le type de PIA choisi ainsi que sur son contenu, sur les personnes habilitées à le déterminer (lignes directrices, type de documents qu'on y trouve), sur les moments où les élèves peuvent travailler leur PIA et avec quel adulte de l'école, sur l'espace-temps réservé au PIA, sur les personnes qui y ont accès, sur sa présentation aux élèves et sur son intégration dans leur parcours scolaire.

Des remarques diverses ont permis de multiplier les angles de compréhension de l'outil.Le PIA a été présenté comme un moyen de lutter contre les inégalités encore trop souvent générées par l'enseignement, comme un levier pour accroître la qualité de l'enseignement, comme une ressource et une aide spécifique à l'acquisition de compétences pour les élèves

Des propositions en termes de formation ont été émises en ce qui concerne le 'coaching' des enseignants sur le PIA (approche différenciée des élèves en classe par une meilleure connaissance et prise en considération des difficultés et des avancées de ceux-ci, prise en considération des différents canaux et formes d'apprentissage, construction d'un lien spécifique avec l'élève en échec scolaire à partir d'un support, formation des enseignants comme responsable et coordinateur du PIA, meilleures connaissance et compréhension des compétences à maîtriser par les élèves mais aussi de leur développement psycho-émotionnel).

3.3. Configurations organisationnelles du 1er degré commun

3.3.1. Un nouveau modèle organisationnel

À partir des informations recueillies sur l'organisation du 1er degré commun lors de la recherche-accompagnement sur les projets de différenciation scolaire 2011-2013, nous avions identifié quatre modèles de configuration du 1er degré commun. Il nous était apparu que chaque école possédait son propre fonctionnement en lien avec ses spécificités organisationnelles, pédagogiques et socioculturelles.

La recherche-accompagnement avait mis en évidence des éléments communs qui se dégageaient des différentes configurations rencontrées. Elle avait permis d'établir quatre modèles sans détailler la complexité des systèmes. L'organisation du 1er degré de chaque établissement correspondait, en tout ou en partie, à un des modèles de configuration proposés ci-dessous.

Dans le modèle I, l'organisation du 1er degré sépare la 1ère année de la 2ème année. Les classes complémentaires (S) sont distinctes des classes communes (C).

Dans le modèle II, l'organisation du 1er degré sépare la 1ère année de la 2ème année. La 1ère année complémentaire (1S) est distincte de la 1ère commune (1C) mais la 2ème complémentaire (2S) est intégrée à la 2ème commune (2C).

Dans le modèle III, l'organisation du 1er degré sépare la 1ère année de la 2ème année. La 1ère complémentaire (1S) est intégrée à la 1ère commune (1C), et la 2ème complémentaire (2S) est distincte de la 2ème commune (2C).

Dans le modèle IV, la configuration du 1er degré permet les apprentissages sur deux ans (le degré est considéré comme un bloc de compétences à acquérir). Les complémentaires (S) sont intégrées aux classes communes (C).

En mai 2014, pour les écoles du projet « inclusion et différenciation pédagogiques », les orientations prises dans le cadre de la réforme du 1er degré les amènent vers ce nouveau **modèle**, rendu obligatoire pour tous les établissements scolaires à la rentrée 2015-2016.

Au 1er septembre 2015 au1er degré :
1 modèle de configuration

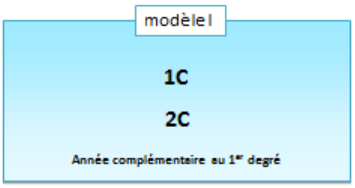

3.3.2. Questionnements des équipes de direction et des équipes pédagogiques

Dans le cadre de la mise en place de cette configuration, de nombreuses questions concrètes sont posées par les équipes pédagogiques sur la gestion de la suppression de la 1e S, sur l'organisation d'un 1e degré où les dispositifs d'inclusion et de différenciation pédagogiques amènent à gérer une grande hétérogénéité au sein des classes, sur la possibilité du passage d'une 2e supplémentaire vers une 3e de qualification en cours d'année, sur l'organisation de la dernière année supplémentaire au degré, sur la problématique du manque d'heures NTPP pour mettre en place les projets, sur l'obligation pour les écoles en projet de supprimer la 1ère S dès la rentrée scolaire 2014-2015, sur la possibilité de dégager des heures de coordination pédagogique et de détacher certains enseignants afin de leur donner la responsabilité de la mise en oeuvre des projets, et globalement, sur la difficulté d'adapter les structures scolaires et de dégager des moyens pour atteindre les objectifs visés par la réforme.

D'autres questionnements touchent aux enjeux pédagogiques de la suppression de la 1e S, aux dispositifs à développer pour travailler efficacement avec les élèves de 1e différenciée qui réussissent leur CEB et qui se retrouvent en 1ère et en 2ème communes, à la gestion pratique des sorties de l'établissement scolaire pour les élèves afin de découvrir en externe des activités variées (le déplacement de l'élève, l'intégration dans l'institution partenaire accueillant l'élève, les assurances, etc.). Des questions relatives aux épreuves externes qui sanctionnent la fin du 1e degré en lien avec les compétences développées dans le cadre des cours, ainsi que la pertinence de la démarche orientante à la fin du 1e degré préoccupent également les enseignants. D'autre part, les équipes de direction s'interrogent sur la manière de maintenir ou de créer une dynamique positive au sein de l'équipe éducative face à la réforme et de lui donner l'envie de s'investir dans des projets.

Même si les interrogations sont présentes dans les établissements scolaires, beaucoup d'enseignants et de chefs d'établissements s'accordent sur le fait que la mise en place de la réforme du 1e degré constitue un levier pour aller vers une modification de l'organisation scolaire qui devrait permettre de mieux rencontrer les besoins des élèves en variant les méthodes d'apprentissage, en questionnant les pratiques habituelles en matière de sessions d'examens, en multipliant les 'paramètres' d'évaluation et en faisant preuve de souplesse de manière générale. De plus, cette réforme, par les dispositifs à mettre en œuvre qu'elle

propose, offre la possibilité d'établir un nouveau type de partenariat avec les parents, notamment dans le cadre d'une démarche orientante des élèves.

3.3.3. Propositions des équipes de direction et pédagogiques en lien avec cette nouvelle configuration

Des propositions des équipes éducatives ont porté sur le maintien de dispositifs innovants déjà mis en place en 2011-2013 et qui confortent les objectifs de cette nouvelle organisation du 1e degré. Les chefs d'établissements et les enseignants soulignent cependant la nécessité de les faire évoluer dans le cadre de la réforme du 1e degré.

Il s'agit d'optimiser toutes les activités pédagogiques qui sont déjà organisées dans les écoles.

Nous pouvons les rassembler dans quatre catégories, à savoir les remédiations disciplinaires, les remédiations méthodologiques, le travail sur l'estime de soi et les dispositifs d'orientation.

Pour la dimension des remédiations disciplinaires, nous pouvons relever

- la remédiation en petits groupes de trois à quatre élèves ;
- le renforcement de la lecture et de la compréhension du français 'scolaire' ;
- le dédoublement de classes pour certains cours afin d'aider les élèves en difficulté ;
- la rencontre des parents en dehors de l'école pour la remise des bulletins.

Pour ce qui est des remédiations méthodologiques, celles-ci peuvent être menées à partir

- de la création d'un carnet de route de l'élève avec des objectifs spécifiques ;
- du parrainage et du tutorat de chaque élève par un enseignant ;
- du porte-folio ;
- du soutien logopédique ;
- de la mise en place de projets P45 qui dégagent des heures pour des activités complémentaires et des heures de remédiation ;

Le travail sur le bien-être à l'école s'articule autour d'ateliers, de débats et d'échanges entre élèves, de relaxation, de valorisation de compétences diversifiées (sportives, artistiques, technologiques et autres, de réflexion sur la cohésion de la classe et la gestion des conflits entre pairs, ainsi qu'à partir d'un travail de collaboration avec des SAS internes ou externes pour gérer les difficultés de comportements de certains élèves et lutter contre l'absentéisme important au 1e degré.

Dans le cadre des dispositifs d'orientation, les écoles participent à

- des visites d'entreprises ;
- des collaborations avec des écoles partenaires ;
- des semaines d'ouverture aux métiers dans d'autres écoles ;
- du coaching individualisé des élèves organisé par des partenaires tels que les CPMS ;
- la présentation aux élèves du 1e degré de leurs options par des élèves du 3e.

Des projet de création d'outils diagnostiques pour les enseignants sur base d'un testing des différents types d'intelligence, des projets d'accompagnement des élèves dans le cadre

d'une école de devoirs, de remédiations intégrées dans l'horaire dès la 1ère année et de remédiation avec un support informatique à distance et des tablettes sont également à valoriser à l'avenir selon les équipes éducatives.

Dans le cadre de la réforme du 1e degré, les directions et les enseignants sont demandeurs de temps de réflexion et de formation sur le travail collectif et collaboratif, ainsi que de moyens pour développer de nouvelles pratiques en matière de pédagogie et d'analyse réflexive de leur enseignement.

Des inquiétudes se manifestent en ce qui concerne la surcharge de travail et l'épuisement des équipes de direction et pédagogiques dans le cadre de la réforme du 1e degré ; les préoccupations concernent l'instabilité des équipes éducatives, les changements d'attributions, qui obligent à recommencer les projets chaque année avec d'autres collègues, ce qui épuise les enseignants qui restent en place ; les temps de soutien aux élèves qui sont proposés par les enseignants et qui le sont le plus souvent sur base volontaire et ponctuelle ; une substantielle augmentation du temps de travail administratif pour les enseignants et les directions dans la mesure où les documents *ad hoc* à compléter seront de plus en plus nombreux ; la manière dont la réforme du 1e degré peut réellement soutenir la lutte contre la ghettoïsation des écoles. Une grande frustration des enseignants naît du fait que les conditions de travail et les outils pédagogiques varient constamment, ce qui les empêche de recueillir globalement les effets positifs de leurs actions. Il est aussi à noter que beaucoup de professeurs souhaitent ne pas travailler dans le premier degré, ils sont donc nombreux à avoir moins de 30 ans dans ce degré.

Un autre questionnement important de l'équipe éducative porte sur la conciliation des différentes missions de l'école avec les exigences de l'inspection qui vérifie en priorité le respect des programmes scolaires, ainsi que la définition des libertés dont dispose l'établissement par rapport au suivi strict des programmes. Les équipes éducatives souhaitent faire découvrir à l'inspection les projets menés dans les écoles dans le cadre de la réforme du 1e degré, et ainsi donner l'occasion aux équipes pédagogiques de valoriser les différentes facettes professionnelles développées par les enseignants à savoir la facette du 'contenu' mais aussi les dimensions 'ontologique', et 'éducative'.

Des propositions ont aussi été évoquées afin de soutenir cette réforme : revaloriser le travail avec les CPMS et les partenaires extérieurs, aller vers un ciblage précis des objets d'apprentissage pour aider à une nouvelle organisation scolaire, développer un plan de formation pour les équipes éducatives.

Des dimensions de la réforme ont été plébiscitées par les équipes éducatives comme porteuses de changements soutenant l'inclusion et l'accrochage scolaires. En effet, la suppression de la 1e S induit une réorganisation des classes qui peut conduire à des cours généraux communs, mais avec un aménagement de la grille horaire au niveau des activités complémentaires qui deviennent des heures de soutien et offrent des parcours d'apprentissage différencié.

De plus, la valorisation d'un système scolaire intégré, sans redoublement, et qui favorise un parcours en deux ans en veillant à ne pas exiger le même rythme d'apprentissage pour tous

les élèves, offre à tous les acteurs de l'enseignement des marges de liberté dans le travail d'accrochage et de réussite scolaires. À partir de marges de liberté dont les écoles disposent, les équipes éducatives découvrent des moyens pour permettre aux élèves de bénéficier d'activités liées au soutien des apprentissages, à l'orientation positive. Ce travail induit un questionnement sur le sens de l'enseignement et sur la construction d'une méthodologie en lien avec ce travail de réflexion.

4. Premiers éléments d'analyse

4.1. État des lieux des accompagnements (au 14 mai 2014)

Les rencontres inter-établissements avec les équipes de direction et les enseignants impliqués dans le projet 1er degré ont permis d'interroger les dimensions pédagogiques et organisationnelles des projets mis en place ou à initier dans le cadre des dispositifs d'inclusion et de différenciation pédagogiques.

Les équipes de direction et les équipes opérationnelles ont mis le focus sur certains aspects des projets pour lesquels elles sont en demande d'un soutien, de compléments d'information, d'échange d'expériences, de pistes de solutions face aux difficultés rencontrées de l'implémentation des innovations, de valorisation de leurs réussites dans la lutte contre le décrochage et l'échec scolaires au travers d'outils et de dispositifs spécifiques.

Le travail d'accompagnement a été facilité par les différents éléments suivants :

- le souhait des équipes de direction et des équipes opérationnelles de faire découvrir leurs réalités scolaires (les caractéristiques de la population scolaire et de l'équipe éducative, les spécificités de l'enseignement, des infrastructures, de l'environnement, des collaborations internes et externes) ;
- le travail de formalisation des projets en place ou à mettre en place au 1er degré ;
- la conscience et le questionnement sur les difficultés organisationnelles et pédagogiques auxquelles les équipes sont confrontées au quotidien et dans l'organisation globale du 1er degré ;
- le souhait de mettre en place des collaborations internes et externes afin d'informer sur les préoccupations, les questions qui se posent au sein de l'école, mais aussi de soumettre des propositions et des aménagements au fonctionnement du 1er degré ;
- la capacité d'échanger avec les autres établissements scolaires en projet afin de découvrir d'autres réalités, de confronter les projets mis en place, de comprendre les objectifs de chacun, les aménagements apportés et les procédures d'évaluation mises en place.

Certaines écoles sont dans la phase d'émergence des projets qu'ils souhaitent organiser, certaines les développent depuis plusieurs mois alors que pour d'autres, des réajustements ont déjà permis une réorganisation et une adaptation des innovations mises en place dans le cadre de la réforme du 1e degré. L'accompagnement s'inscrit donc dans une diversité de

réalités scolaires et dans la multiplicité des expériences de chacun des groupes de travail (6 équipes opérationnelles, 4 groupes de travail de chefs d'établissement).

Les rencontres des dix groupes constitués ont mis en évidence :

- la diversité des besoins en fonction du contexte scolaire, du nombre d'élèves concernés par le projet, du type de population scolaire, du profil des enseignants impliqués, des collaborations, l'évaluation des dispositifs et des projets mis en place lors des réunions d'accompagnement internes et externes, du type d'enseignement, de l'environnement socioculturel et économique dans lequel l'établissement scolaire s'insère;
- la volonté pour les équipes de direction et pédagogiques de s'inscrire dans des initiatives porteuses de sens, dans des projets concrets, et des collaborations multiples en lien avec le souhait de favoriser l'inclusion scolaire du plus grand nombre d'élèves, dans le respect de leurs parcours d'apprentissage;
- pour certaines écoles, la nécessité d'investir beaucoup d'énergie pour recréer un projet d'établissement cohérent, une stabilité au sein de l'équipe éducative et une dynamique globale positive **;**
- le questionnement exprimé par certains chefs d'établissements lors du vote du décret en avril 2014, par rapport à leur statut d'écoles pilotes mandatées pour deux ans par le gouvernement afin d'expérimenter des dispositifs innovants ;
- le souhait exprimé par toutes les équipes pédagogiques participant aux réunions et par une majorité des équipes de direction de poursuivre une année supplémentaire les rencontres, les échanges et les formations sur les questionnements et les expériences menées au 1er degré.

4.2. État des lieux des projets dans les écoles

Les projets développés par les écoles s'inscrivent dans des dispositifs d'inclusion et de différenciation pédagogique. Certains projets existent depuis deux ans (notamment pour les écoles impliquées dans la recherche de différenciation pédagogique au sein du 1e degré commun de l'enseignement secondaire 2011-2013) ; d'autres ont été mis en place en 2013-2014 ; d'autres encore sont à l'état d'initiatives à développer en 2014-2015. Certains projets sont le fruit d'expériences antérieures ou sont les premières concrétisations d'une solution recherchée face à des problèmes spécifiques au sein de l'école ou cherchent à encore mieux répondre aux missions de l'école au travers de la réforme du 1e degré. Nous constatons donc que les projets mis en place sont diversifiés et ne sont pas reproductibles d'une école à l'autre, qu'ils sont susceptibles d'être ajustés en fonction du contexte mais que globalement ils répondent tous aux perspectives de différenciation et d'inclusion scolaire. Nous avons, par exemple, observé dans certains établissements des ajustements des projets au cours de l'année. Dans d'autres écoles, les échanges au sein des groupes de travail ont permis, à partir d'un regard extérieur et critique, de réorganiser les changements pour l'année 2014-2015. Les configurations organisationnelles ainsi que les projets sont en évolution constante et progressive au sein des 41 établissements en projet.
De plus, les écoles étant très différentes de par leur profil et leur histoire, il ne s'agit pas de généraliser les pratiques de travail fructueuses dans un environnement éducatif spécifique

mais bien d'en prendre connaissance, de les revisiter et de les adapter au contexte particulier de chaque établissement sur base d'une analyse des spécificités de chacune.

Les projets tels qu'ils ont été construits et planifiés sont le résultat de plusieurs facteurs : la culture d'école, le personnel éducatif enseignant à un moment donné au sein d'une école, les publics et nombre d'élèves inscrits, les réformes institutionnelles touchant les différents degrés de l'enseignement en vigueur au moment de la mise en place du projet, la présence ou pas d'un degré différencié et d'années supplémentaires au sein du 1e degré, la forme d'enseignement (général, technique, professionnel), les réflexions, les expériences positives ou les difficultés antérieures à la mise en place des dispositifs d'inclusion et de différenciation. En d'autres termes, c'est l'addition et la juxtaposition au sein d'une école, dans un contexte spécifique, avec des ressources humaines et matérielles particulières et à un moment donné, qui donnent naissance à des initiatives originales, même si l'objectif visé est semblable. Il est important pour les écoles d'analyser les réussites et de les évaluer afin de déterminer les éléments porteurs d'innovation et également pour soutenir d'autres établissements dans la mise en place de projets innovants.

Conclusion

Ce rapport intermédiaire se veut essentiellement descriptif.

Cette première phase de la recherche-accompagnement relate la réflexion menée par les écoles pilotes sur l'implémentation des diverses mesures proposées par le nouveau décret du 1er degré du 10 avril 2014.

Les grandes thématiques qui ont été travaillées à la fois avec les équipes de directions et les équipes opérationnelles sont les suivantes :

- le PIA, qui prend des formes différentes en fonction des contextes spécifiques des établissements ;
- le PAC, qui à ce stade pose toujours des questions sur le sens, le contenu et la forme. Les écoles sont, certes, à des stades de développement du PAC assez variables, mais proposent des exemples prospectifs divers ;
- l'identité professionnelle des participants a été questionnée à travers les postures, les facettes et les champs professionnels attendus en regard des projets menés dans les écoles ;
- la réorganisation du temps scolaire est apparue comme un incontournable pour dégager du temps pour des concertations des équipes éducatives et la mise en place d'outils et de projets pédagogiques. Le P45 pourrait être un moyen parmi d'autres pour nombre d'écoles. Plusieurs d'entre elles se sont engagées dans une réflexion sur l'opportunité de l'organiser.

La mise en maillage des écoles a permis :

- un questionnement et des débats pédagogiques, organisationnels, institutionnels et philosophiques. La confiance mutuelle, sans jugement de valeurs, la qualité de l'écoute, la valorisation des échanges et l'absence de concurrence entre les écoles participantes ont favorisé grandement le travail mené ;
- un désir d'échanger sur les pratiques, ainsi que la diffusion des outils propres à chaque école ont favorisé le transfert des expériences ;
- des présentations d'outils et d'expériences qualitatives et questionnantes ont valorisé les équipes dans leur travail par la reconnaissance entre pairs ;
- des maillages réalisés dans les différents établissements à tour de rôle ont permis de découvrir concrètement les différentes réalités des écoles, lors des rencontres intra-écoles ;
- un travail de mise en perspective des différents stades de développement des projets d'écoles.

En synthétisant ces questionnements et ces expériences menées avec les équipes éducatives, il apparaît que les défis essentiels de la réforme du 1er degré seront de gérer la tension entre la réussite scolaire et l'accompagnement spécifique des élèves en difficulté, de permettre aux élèves de découvrir des activités variées, de bénéficier de remédiations ciblées pour consolider les compétences socles et de concevoir un enseignement qui mène à la réussite du CE1D. Cet enseignement devrait aussi ouvrir des possibles au niveau des apprentissages, développer des compétences diverses et soutenir l'orientation positive des élèves. Le défi sera aussi de faire accepter le changement de pratiques à l'ensemble des

équipes éducatives, non pas pour le changement mais pour développer un enseignement au service de tous.

Table des matières

Introduction 1
1. Méthodologie de la recherche accompagnement 2
1.1. Axe accompagnement 2
1.2. Axe recherche 3
2. Liste des activités réalisées de novembre 2013 à mai 2014 3
2.1. Rencontre plénière du 13 novembre 2014 – Voir programme en annexe 3
2.2. Rencontres inter-établissements des équipes de direction (4 groupes x 1 rencontre) - Voir programme en annexe 4
2.3. Rencontre inter-établissements des équipes pédagogiques opérationnelles (6 groupes x 4 rencontres) - Voir programme en annexe 4
2.4. Réunions avec l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) 5
2.5. Rencontres avec les Hautes Écoles 5
2.6. Liste des activités de développement professionnel de l'équipe du DET 6
2.7. Présentations de la recherche-accompagnement à différents partenaires 6
3. Bilan des activités menées de novembre 2013 à mai 2014 6
Introduction 6
3.1. Le PAC 7
3.2. Le PIA 14
3.3. Configurations organisationnelles du 1er degré commun 15
3.3.1. Un nouveau modèle organisationnel 15
3.3.2. Questionnements des équipes de direction et des équipes pédagogiques 16
3.3.3. Propositions des équipes de direction et pédagogiques en lien avec cette nouvelle configuration 17
4. Premiers éléments d'analyse 19
4.1. État des lieux des accompagnements (au 14 mai 2014) 19
4.2. État des lieux des projets dans les écoles 20
Conclusion 22